

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 20 mai 2021

Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt « Leviers pour la mobilisation » à l'attention des associations



Sensibilisation du public lors de la Fête de la Nature 2019
© Séverine Bignon / Office français de la biodiversité

L'érosion de la biodiversité ne cesse de progresser, et la mobilisation de la société est un élément clé pour relever le défi environnemental. Pour favoriser la mise en œuvre de solutions, l'Office français de la biodiversité (OFB) lance un appel à manifestation d'intérêt à l'attention des associations et fondations reconnues d'utilité publique. L'enjeu à terme est de soutenir des projets qui aient un effet de levier pour la mobilisation des acteurs et de la société autour des enjeux de protection de la biodiversité.

Dans le cadre de cet AMI, plusieurs thématiques s'adressant à différents types d'associations sont proposées à la réflexion :

- ▶ **Suites du Congrès Mondial de la Nature 2021** : capitalisation sur cet événement au travers d'actions de communication et de mobilisation, afin de permettre un rebond vers la 3^{ème} Stratégie nationale pour la biodiversité ;
- ▶ **Accompagnement des filières économiques** dans la réduction de leurs impacts sur la biodiversité (à destination des associations de professionnels/fédérations) ;
- ▶ **Biodiversité dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville**, dans l'objectif de susciter une appropriation des enjeux de la biodiversité, en particulier par la jeunesse, tout en favorisant le vivre-ensemble ;
- ▶ **Outils pédagogiques** pour l'Education à l'environnement et au développement durable (EEDD) sous l'angle du **rapport 2019 de l'IPBES**, dans l'objectif de mieux faire connaître ces recommandations importantes auprès des scolaires et des citoyens.

Cet appel à manifestation d'intérêt s'adresse à l'ensemble des associations au titre de la loi 1901 et des fondations reconnues d'utilité publique œuvrant dans le champ de l'environnement, implantées en France métropolitaine ou dans les départements d'outre-mer, et ayant de préférence une envergure nationale pour un déploiement assez large des actions. Selon la thématique, il pourra s'agir plus précisément d'associations de quartiers, d'associations d'éducation à l'environnement ou de réseaux d'éducation populaire, d'associations de professionnels et d'association de protection de l'environnement.

Modalités de l'appel à manifestation d'intérêt

Une première phase d'appel à idées est ouverte jusqu'à mi-juin. En fonction des résultats de cette première phase, l'établissement précisera l'ambition pour chaque thématique et pourra soutenir financièrement les meilleurs projets.

Calendrier

Dépôt d'une fiche courte / idée de projet	Jusqu'au 20 juin 2021
Sélection des projets admissibles	Du 21 juin au 18 juillet 2021
Propositions de projets détaillés par les associations	Du 19 juillet au 12 septembre 2021
Sélection finale et conventionnement	Septembre à novembre 2021

Contact : contact.ami-assos2021@ofb.gouv.fr

Les porteurs de projets ont jusqu'au 20 juin – 23h59 (heure de Paris) pour déposer leurs projets en ligne uniquement sur la plateforme dédiée démarches simplifiées : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/ami-leviers-pour-la-mobilisation>.

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité exerce des missions de connaissance scientifique et technique sur les espèces, les milieux et leurs usages, de surveillance et de contrôle des atteintes à l'environnement, de gestion des espaces protégés, de mobilisation de la société et d'appui aux acteurs sur l'ensemble des enjeux de biodiversité aquatique, terrestre et marine, dans l'hexagone et les Outre-mer.